



Plan de Prévention des Risques d'inondation

Commune d'Homps



Cartographie des aléas

APPROUVÉ LE 11 avril 2013
Arrêté préfectoral n° 2013077-0009

D.D.T.M. 11
Service de Prévention
des Risques
et Sécurité Publique

Novembre 2012

ECHELLE: 1:2 000



LEGENDE ALEAS

- Aléa fort (hauteur d'eau supérieure ou égale à 1 m)
- Aléa fort (hauteur d'eau supérieure ou égale à 0,50 m)
- Aléa moyen (hauteur d'eau inférieure à 0,50 m)
- Zones de nature de risque particulière (digue)
- Zones de submersion temporaire
- Zones potentiellement inondables et évitement passif
- Lit majeur de l'eau
- Niveau de référence en mètre NGF